



Pb lié à un contrat avec un organisme de credit

Par hellodidine

Bonjour

Nous avons acheté des clostra chez MR bricolage en juin dernier. Pour cela on a fait appel à leur organisme de financement pour les payer en 10 fois sans frais. Nous sommes repartis du magasin avec un dossier complet, donc nous avons les contrats en notre possession et le premier acompte a été payé. Depuis aucun prélèvement n a été effectué. Le magasin Mr Bricolage nous a laissé deux messages téléphoniques fin décembre (je suppose au moment de leur bilan comptable) puis après par lettre recommandé. Il nous demande de venir au magasin pour refaire un nouveau dossier car l organisme de crédit a annulé notre dossier au lieu de le valider sans aucun motif apparent. Pourquoi l organisme de crédit ne nous contacte pas a la place de Mr Bricolage? En résumé, on veut savoir si ça passe en perte et profit ou si on est obligé de refaire un nouveau dossier pour payer? Merci de votre réponse. Cordialement